



centre marocain de
CONJONCTURE

LA FORMATION CONTINUE AUTREMENT



PROGRAMME DE FORMATION
1^{ÈRE} PARTIE
JANVIER - AVRIL 2019



Siège Social : Mahaj Ryad, Imm N, 5^{ème} étage, Hay Ryad, Rabat 10100 - Maroc
Tél : 0537 56 54 05 - 0537 56 55 08/19/40 - 0537 56 57 42 - Fax : 0537 56 54 86
Bureau Casablanca : 32, Rue Ahmed Charci, Résidence Palais I, 3^{ème} étage
Appt 12 Quartier Racine - Casablanca 20050 - Maroc
Tél : 0522 39 50 72 à 75 - Fax : 0522 39 50 61
E.mail : cmconjoncture@menara.ma
Site Web : www.cmconjoncture.ma

... LA CONJONCTURE AUTREMENT ...

Formation



IL N'Y A DE RESSOURCE DURABLE QUE CELLE QUI SE CULTIVE

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

1^{ÈRE} PARTIE JANVIER-AVRIL 2019

1. LOI DE FINANCES 2019 :

Entre politique sociale et appui aux entreprises. La loi de finances 2019 introduit de nouvelles mesures visant, entre autres, à clarifier certaines dispositions fiscales, à réaménager les modalités d'imposition et à améliorer le niveau d'information dont dispose l'administration notamment en matière des prix de transfert. Le séminaire « loi de finances » au titre de l'année 2019 sera l'occasion d'aborder et d'analyser l'ensemble de ces nouvelles mesures avec un rappel des règles fiscales qui prévalaient avant l'entrée en vigueur de cette loi. Il permettra également d'échanger et de discuter avec les participants les nouvelles mesures pouvant les concerner.

Objectifs :

- Rappeler les règles fiscales ;
- Analyser dans le détail les mesures fiscales de la loi de finances 2019 ;
- Échanger et discuter avec les participants.

Intervenant : Omar ISSADIK : Expert comptable, Commissaire aux comptes et Enseignant des normes internationales au niveau de la Chambre Française de Commerce (ESC Toulouse).

Durée : 1 jour

Date : 23 Janvier 2019.

2. ENTRETIENS ANNUELS D'ÉVALUATION

L'entretien annuel d'évaluation est un moment privilégié d'échanges entre un employé et son supérieur. Il est devenu indispensable à toute gestion moderne des ressources humaines. Cet entretien permet au manager d'évaluer les compétences et les performances de son collaborateur tout en ayant le retour de ce dernier sur l'année écoulée et ses projets pour le futur. Il doit permettre simultanément au manager d'apprécier les performances de ses collaborateurs et de leurs besoins d'évolution en compétences et aux collaborateurs d'exprimer leurs souhaits en termes de rémunération et d'évolution de carrière.

Objectifs :

- S'exercer à mettre en œuvre un entretien d'évaluation ;

- Élaborer les supports et les moyens d'évaluation ;
- Mettre en lien le système d'appréciation du personnel et les autres composantes de la gestion des ressources humaines ;
- Adapter le système d'entretien d'évaluation à son entreprise.

Intervenant : Khalid BEN OSMANE : Docteur ès sciences économiques de l'Université Montpellier I. Il a exercé en tant que professeur de l'enseignement supérieur à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et à l'Institut Supérieur de l'Administration (ISA). Il a animé plusieurs séminaires sur la gestion des ressources humaines et a participé entre autres à la mise en place de plans de développement des ressources humaines et à l'élaboration de manuels des procédures.

Durée : 2 jours

Date : Mercredi 27 et Jeudi 28 février 2019.

3. CYCLE DE FORMATION RSE : LA NORME 26000

Performances Qualité leader du conseil, de la formation et de l'évaluation en RSE, accrédité par la CGEM et le Centre Marocain de Conjoncture (CMC), observatoire indépendant et privé de l'économie marocaine, mettent en place un cycle de formation sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce cycle de formation est structuré en trois UV* indépendantes et complémentaires. La première UV générale d'initiation sur la démarche RSE, la deuxième UV de planification et de mise en œuvre d'une démarche RSE, et une dernière UV sur la communication et Reporting de la RSE.

UV I. Initiation à la démarche RSE (2 jours)

Date : Mardi 12 et Mercredi 13 Février 2019.

UV II. Planification et mise en œuvre d'une démarche RSE (2 jours)

Date : Mardi 23 et Mercredi 24 Avril 2019.

UV III. Communication et Reporting de la RSE (1 jour)

Date : Mardi 9 Juillet 2019.

Intervenants : Omar BENAICHA : Docteur en sciences de gestion et professeur à l'ISCAE dans le champ de la RSE. Il est actuellement le 1^{er} Vice-Président de l'ORSEM et Membre du bureau de la commission PME de la CGEM. Il est Past Président de l'AQM et Président Fondateur de l'Association des Certificateurs du Maroc.

Tarik EL MALKI : Docteur ès sciences économiques de l'Université de la Méditerranée Aix-Marseille II. Professeur à l'ISCAE, il a publié plusieurs articles et ouvrages sur les thématiques de la Responsabilité Sociale des Entreprises, du risque-pays, de l'Investissement direct étranger (IDE) notamment. Il est l'auteur du livre : « La responsabilité sociale de l'entreprise, Cas du Maroc ». Il est consultant et analyste au Centre Marocain de la Conjoncture, Président de l'ORSEM et intervient dans plusieurs études et dossiers en relation avec l'économie, l'entreprise et la responsabilité sociale.

4. COMMUNICATION FINANCIÈRE : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE RÉUSSIE

Dans un contexte marqué par la persistance de la crise boursière, la forte fébrilité des investisseurs, le durcissement des législations boursières et la pression accrue sur la transparence des comptes, le rôle de la communication financière est en phase d'opérer un tournant majeur. Elle a désormais pour missions de rendre la stratégie de l'entreprise plus lisible pour les marchés financiers, de réduire la volatilité du titre de l'entreprise et de rassurer les investisseurs sur la qualité des comptes publiés.

Objectifs :

- Maîtriser les principes de la communication financière ;
- Connaître l'environnement de la communication financière ;
- Élaborer et suivre la mise en œuvre de la stratégie de communication financière.

Intervenant : Nabil ADEL : est enseignant chercheur à l'ESCA-Ecole de Management, Ancien cadre dirigeant de compagnies d'assurances au

Maroc et en Afrique, il a supervisé pendant plus de 10 ans la communication financière de la première compagnie d'assurances cotée à la bourse de Casablanca. Il a remporté en 2007, le prix de la meilleure communication financière au Maroc. En 2014, il a publié « le guide de l'investisseur » avec le Groupe Maroc Soir. Nabil ADEL est titulaire d'un Master en Finance d'HEC-Paris et d'un Master en Droit des Affaires et Fiscalité de l'UIR-Rabat.

Durée : 2 jours

Date : Mardi 5 et Mercredi 6 Mars 2019.

5. PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services, un organisme public (État, collectivité territoriale, etc.) doit conclure un marché public avec un fournisseur ou un entrepreneur. Les règles qui s'appliquent à ces contrats sont définies par la législation relative aux marchés publics.

Objectifs :

- Situer le cadre général de la commande publique ;
- Connaître les apports de la nouvelle loi régissant les marchés publics ;
- Maîtriser les étapes de contraction d'un marché public.

Intervenant : Hicham ABDALLAOUI, Docteur en Droit des Affaires et expert juriste auprès d'organismes nationaux et internationaux. Il est aussi Directeur Général et fondateur d'un Cabinet spécialisé dans les domaines de conseil juridiques, des études, de l'accompagnement juridique des projets, et de la médiation et l'arbitrage. Il a assuré des séminaires de formation au profit des cadres de plusieurs entreprises comme la BMCE Bank, la SNI, l'ONCF, l'ANAPEC, Maroc Telecom, Ministère du Travail et de l'insertion professionnelle...

Durée : 2 jours

Date : Mardi 23 et Mercredi 24 Avril 2019.

*UV : Unités de valeur